



RAPPORT DE CONTRÔLE D'UNE INSTALLATION ALIMENTÉE AU GAZ NATUREL DANS LE CADRE DE L'OUVERTURE D'UN COMPTEUR

Nom installateur :

Adresse :

Organisme de contrôle :

Référence :

Inspecteur :

Tel :

Installation contrôlée : Adresse :

Date du contrôle :

L'habitant est : ☐ propriétaire ☒ locataire

L'« Attestation à délivrer au Gestionnaire de réseau de distribution de gaz naturel (GRD) avant l'ouverture du compteur en application de l'Arrêté Royal du 28 juin 1971 » : ☒ est présente ☐ n'est pas présente

Caractéristiques de l'installation :

Compteur : Classe Q_{max} : 6 m³/h Fabricant : GOTT N° 6448712 Index : 0

Pression de service de l'installation intérieure : mbar

Appareils d'utilisation

Type

Marque

Puissance nominale

Nombre :

1

2

3

...

Conclusion :

L'installation neuve:

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

La nouvelle partie de l'installation:

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ actuellement en vigueur et **est techniquement sûre.**
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

L'installation existante:

☒ est conforme aux prescriptions correspondantes⁽¹⁾ qui étaient d'application lors de la mise en service de l'installation et **est techniquement sûre.**
l'essai d'étanchéité donne satisfaction.

(1) Les prescriptions correspondantes sont notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002.
Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

Date : 29/06/07

Signature de l'inspecteur de l'organisme de contrôle

HAF1001 FR-v3

EXEMPLAIRE: Blanc - GRD Rose - client Jaune - organisme de contrôle

ATTESTATION À DELIVRER AU GESTIONNAIRE DE RÉSEAU DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL (GRD) AVANT L'OUVERTURE DU COMPTEUR EN APPLICATION DE L'ARRÊTÉ ROYAL DU 28 JUIN 1971.

Je soussigné : Nom : LEJEUNE Prénom : JEAN-MARIE
 Représentant de l'entreprise : LEJEUNE JEAN-MARIE SRL N° de T.V.A. : 0460 458 307
 Rue : de la Paix N° : 5C Boîte :
 N° Postal : 4580 Localité : Villers Le Bouillet Tel : 035/111781 Fax : 1011

(en cas de sous-traitance pour le compte de l'entreprise :
 Adresse : Tel :)

Atteste formellement et garantis par la présente avoir réalisé l'installation gaz

installation neuve / partie neuve d'installation (barrer la mention inutile) suivant le plan ci-après

dans l'immeuble situé à : Rue VINAVE N° 100 Boîte : 100 Etage : AVANT

N° postal : 4430 Commune : TILLEUL

marque compteur GHT GT4 N° du compteur : 6918172

pour le compte de : Nom : LECRENIER Prénom : XAVIER

Rue : VINAVE N° : 100 Boîte :

N° Postal : 4480 Commune : TILLEUL

conformément aux prescriptions correspondantes actuellement en vigueur, notamment les normes NBN D51-003, NBN D51-004, NBN B61-001 et NBN B61-002. Ces normes portent aussi bien sur la tuyauterie que sur les exigences liées aux appareils à gaz installés telles que l'amenée d'air de combustion et l'évacuation des produits de combustion.

La présente attestation doit être remise au Gestionnaire de Réseau de Distribution avant l'ouverture du compteur par celui-ci.

Réservé à l'installateur :

Je déclare que je suis un installateur gaz naturel habilité.

☐ oui ☒ non

Si oui : n° d'habilitation :

Réservé au GRD:

Date : 29.10.17

Signature:

[Signature]

Modèle 710628/8

Annexe(s) : ...

SCHEMA ISOMETRIQUE DE L'INSTALLATION

Indiquer les éléments suivants sur le schéma isométrique: le compteur de gaz, la tuyauterie avec la nature du matériau (Cuivre-Acier-PE), sa section et sa longueur (m), les noeuds indiqués au moyen de majuscules A, B,..., sorte d'appareils avec la marque, le type et la puissance (kW).

Ce schéma peut être remplacé par un schéma/plan qui contient au moins les mêmes données.

